

## **L'Etat nationalise STX sans fermer la porte à Fincantieri**

*di Isabelle Ficek*

Une décision « temporaire » afin d'obtenir des garanties stratégiques.

L'offre française à 50/50 reste sur la table, mais les Italiens renâclent.

C'est l'une des premières grandes décisions industrielles du quinquennat. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'Emmanuel Macron a choisi de frapper fort. Jeudi, l'exécutif a choisi « d'exercer le droit de préemption de l'Etat sur STX », a annoncé le ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire. L'Etat avait jusqu'à ce vendredi pour exercer ce droit. En clair, l'Etat, qui détient aujourd'hui 33, 34 % du capital des chantiers navals, va en reprendre le contrôle total. Bref, nationaliser l'entreprise, même si Bruno Le Maire s'est refusé à prononcer ce mot. Pas question de donner l'impression de revenir à de vieilles lunes en matière de politique économique. Le ministre de l'Economie a pris soin de préciser qu'il s'agit d'une décision « temporaire ». « L'Etat n'a pas vocation à diriger STX », a-t-il insisté.

Alors que le chef de l'Etat, le 31 mai, s'était rendu sur les chantiers navals et avait indiqué vouloir renégocier le pacte d'actionnaires, Bruno Le Maire a martelé que « le seul objectif » de cette décision était de « défendre les intérêts stratégiques de la France en matière de construction navale ». Et de pouvoir ainsi « se donner du temps » pour reprendre les négociations avec Fincantieri. « Notre offre reste sur la table », a martelé le ministre. La proposition française est un contrôle à parts égales entre le groupe italien et les actionnaires français. Emmanuel Macron a appelé jeudi le président du Conseil italien pour « dissiper toute mauvaise intention » et affirmer son « souhait que l'accord fasse une large place à Fincantieri », indique l'Elysée. Et Bruno Le Maire se rendra à Rome mardi pour reprendre les négociations avec le gouvernement. « Nous devons avoir toutes les garanties que ces savoir-faire exceptionnels ne vont pas partir dans des grandes puissances économiques non-européennes », a-t-il justifié dans une allusion à la Chine avec les constructeurs de laquelle Fincantieri envisageait de trouver un partenariat pour pénétrer le marché. Il s'agit aussi de faire en sorte que l'emploi reste en France.

Le concept d'Etat agile

Bruno Le Maire a défendu, dans cette décision, « deux grandes lignes de force » de la politique économique d'Emmanuel Macron : « libérer les capacités productives du pays mais aussi protéger nos intérêts stratégiques, notre savoir-faire, nos emplois », a-t-il martelé, citant au passage les dossiers de TIM ou la bataille pour GM&S. « C'était le concept d'Etat agile d'Emmanuel Macron », glisse un conseiller à Bercy. La décision a en tout cas été saluée par l'ensemble du spectre politique, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite.

De l'autre côté des Alpes, en revanche, elle fait grincer des dents au moment où Emmanuel Macron veut renforcer la zone euro. Bruno Le Maire a voulu rassurer, jurant que le « cap » demeurait celui de « bâtir un projet industriel européen solide et ambitieux ». Et glissant que « la France fait ce que tous les grands Etats européens font ». Sous-entendu : pas de leçon à recevoir. L'Agence des participations de l'Etat va débloquent de son compte d'affectation spéciale les 80 millions nécessaires le temps de l'opération. Bruno Le Maire, qui a assuré que Fincantieri était « la seule offre déposée, crédible et solide », espère aboutir à un accord industriel « dans les prochaines semaines ». « L'idée n'est pas de laisser Saint-Nazaire dans l'incertitude », a confirmé son entourage, tout en refusant tout commentaire sur l'intérêt d'autres investisseurs. La direction de STX France a pris « acte » mais déploré un « nouveau délai fâcheux. » De leur côté, les syndicats sont partagés, FO saluant une « bonne nouvelle », quand la CFE-CGC a estimé que cela ne « résout rien ».